



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que Monsieur BIVER Joé a introduit une demande pour la gestion des eaux dans le cadre de la mise en place d'une couverture au-dessus d'un réservoir de purin et lisier à Kehlen.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/22/1235 du 5 janvier 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 13 janvier au 28 janvier 2023 inclus.

Le Bourgmestre,
Félix Eischen

Kehlen, le 13 janvier 2023

Le Secrétaire,
Marco Haas



30/01/2023